FICHE DE POSTE

Tous les postes du Ministère de la culture et de ses établissements
sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleurs(ses) handicapés(es)

Intitulé du poste (F/H) : responsable des systèmes d'information et des usages numériques de l'ENSAG & responsable du service informatique

Recrutement sur contrat d'établissement de 3 ans renouvelables groupe 3
Catégorie statutaire :A

Domaine(s) Fonctionnel(s) :
Systèmes et réseaux d'information et de communication
(cf. Répertoire ministériel des métiers de la culture – RMCC 2012)

Emploi(s) Type :
responsable des systèmes et réseaux d'information et de communication – SIC01B *(cf. RMCC 2012)*

Adresse administrative et géographique de l'affectation :
Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble
60, avenue de Constantine
38100 Grenoble

Missions et activités principales :

Est vacant à l'ENSAG, un poste de responsable des systèmes d'information et des usages numériques, responsable de l'équipe informatique.
Elle ou il sera chargé(e) de déterminer, avec la direction, la politique de l'établissement en matière de technologie de l'information et de la communication (TICE), à savoir :

- Concevoir, organiser et structurer le système d'information
- Contribuer à la définition et à la mise en œuvre du schéma directeur du numérique (prise en compte des aspects réglementaires, RGPD)
- Garantir la sécurité et l'intégrité des infrastructures et services liés au numérique
- Assurer une veille technologique pour gérer l'impact des nouvelles technologies dans le système d'information
- Développer et généraliser l'usage du numérique, y compris dans la pédagogie, en relation avec toutes les communautés de l'école
- Participer aux réseaux métiers

Elle ou il aura également la charge, d'animer l'équipe informatique :

- Assurer le pilotage de l'équipe : organiser l'activité, définir les plans de charge, conduire les entretiens professionnels (y compris le volet formation), suivre les congés, etc.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE GRENOBLE

60 AVENUE DE CONSTANTINE
CS 12636
38036 GRENOBLE CEDEX 2
T. +33 (0)4 76 69 83 00
F. +33 (0)4 76 69 83 38

WWW.GRENOBLE.ARCHI.FR

- Définir et mettre en œuvre un plan pluriannuel d'investissement
- Préparer et exécuter le budget dédié aux activités informatiques et numériques
- Conduire les consultations des prestataires externes (cahier des charges), négocier les contrats et assurer le suivi

Compétences principales mises en œuvre : (cotés sur 4 niveaux initié – pratique – maîtrise - expert)

Compétences techniques

- Compétences et expériences en tant qu'administrateur dans le domaine de l'informatique et des outils numériques (technologie des systèmes, des réseaux et des télécommunications) – *expert*
- Connaissance approfondies des différents OS clients et serveurs, des outils liés à l'Internet, des réseaux de communication et des techniques multimédia – *expert*
- Connaissance de la législation et de la réglementation applicables au système d'information (sécurité informatique, gestion des données à caractère personnel, RGPD) – *maîtrise*
- Notion de base sur la réglementation et les procédures relatives aux marchés publics – *pratique*
- Management d'équipes et de projets - *initié*

Savoir-faire

- Encadrer et animer une équipe
- Identifier les orientations stratégiques du service en lien avec le projet d'établissement
- Argumenter et négocier les priorités d'actions et les moyens (technique de communication et d'animation)
- Savoir analyser et formaliser les besoins en relation avec toutes les communautés de l'école, savoir évaluer les impacts du changement
- Être force de propositions en matière d'évolution des TICE

Savoir-être (compétences comportementales)

- sens du service public
- discrétion et très bon relationnel
- écoute, disponibilité
- capacité de communication et de pédagogie
- grande réactivité
- force de proposition et de conseil
- ouverture d'esprit

Environnement professionnel :

Présentation de l'école :

L'ENSAG est un établissement public à caractère administratif d'enseignement supérieur et de recherche sous double tutelle des ministères de la Culture et de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Elle est l'une des vingt écoles nationales supérieures d'architecture en France habilitées

à délivrer le diplôme d'Etat d'architecte. Elle dispense plusieurs formations post-master : un DSA sur les architectures de terre, une formation de design et l'HMONP.

Forte de l'expérience de praticiens et d'enseignants-chercheurs confirmés, l'École nationale supérieure d'architecture de Grenoble (ENSAG) offre à ses étudiants un enseignement à la fois professionnalisant et universitaire alliant théorie, pratique et expérimentation.
Elle a le souci de former des architectes à la fois critiques et constructifs, préparés à l'évolution des métiers et à la diversité des modes d'exercice, ouverts aux questions sociales et environnementales. Pour cela elle développe une pédagogie innovante par l'approche virtuelle et analogique du projet mais également par l'expérimentation permettant de conjuguer étroitement conception et réalisation. Ses domaines d'excellence couvrent les ambiances, les cultures constructives, la montagne, l'adaptation à la transition écologique & solidaire, la pédagogie expérientielle, le numérique, la médiation.

Depuis longtemps engagée dans une démarche de recherche architecturale et urbaine, l'ENSAG est reconnue comme un pôle important de la recherche architecturale. Elle est repérée pour son potentiel de recherche et d'expérimentation, ses orientations thématiques et sa capacité à assurer des coopérations scientifiques, culturelles et professionnelles à l'échelle régionale comme internationale. Elle accueille trois équipes de recherche.

L'ENSAG est membre fondateur des Grands Ateliers Innovation Architecture, plateforme d'expérimentation à échelle 1. Elle anime également plusieurs réseaux scientifiques (chaires, laboratoire d'excellence, etc.). Elle est engagée dans l'IDEFI amàco (atelier matières à construire).
L'école est aussi caractérisée par une vie étudiante dynamique. Elle compte sept associations en son sein.

Elle est un établissement-composante de l'Université Grenoble Alpes, établissement public expérimental créé au 1er janvier 2020, car partenaire de l'initiative d'excellence « Grenoble Université de l'Innovation ». Elle a développé à ce titre de très nombreuses collaborations pédagogiques et scientifiques.

L'école en chiffres : 950 étudiants, 238 enseignants chercheurs et intervenants, 47 personnels administratifs et d'appui, 3 unités de recherche dont une UMR, une 40aine de doctorants

Présentation du service

Le service informatique est composé de 3 agents dont la/le responsable :

> un technicien réseaux informatiques et webmestre (mi-temps partagé avec le service communication).
> un technicien d'exploitation et de maintenance informatique

Liaisons hiérarchiques : direction

Liaisons fonctionnelles : tous les services et notamment le service RIMT, les enseignants et les étudiants

Perspectives d'évolution : cadre des contractuels des EPA Culture

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions : Recrutement sur contrat ENSAG

- Respect de la confidentialité des informations traitées
- Disponibilité et réactivité
- Adaptabilité aux évolutions

Organisation spécifique du poste :

- l'organisation du travail est calée sur une activité à temps plein de 1.607 heures annuelles
- l'école est fermée plusieurs semaines par an

Candidatures :

Informations sur le poste auprès de :

- Antoine Blanchard-Royer, chef du service RIMT – tél : 04 76 69 83 25
- Lucie Scotet, directrice adjointe en charge des RH - tél : 04 76 69 83 20

Envoi des candidatures (**avant le 27 avril 2021)** à l'attention de :

Marie Wozniak, directrice de l'école nationale supérieure d'architecture de Grenoble par voie postale ou par messagerie à drh@grenoble.archi.fr

Modalités de recrutement

les candidatures seront examinées collégialement par au moins 2 personnes formées au processus de recrutement

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le Ministère de la Culture et ses établissements publics s'engagent à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans leurs activités de recrutement. Une cellule d'écoute, d'alerte et de traitement est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement

Date de mise à jour de la fiche de poste : mars 2021